



# Assemblée générale

Distr. générale  
2 juillet 2021

Original : français

---

## Soixante-seizième session

Point 75 c) de la liste préliminaire\*

**Promotion et protection des droits humains :  
situations relatives aux droits humains et rapports  
des rapporteurs et représentants spéciaux**

## Rapport de la Commission d'enquête sur le Burundi

### Note du Secrétariat

1. Au paragraphe 26 de sa résolution [45/19](#) concernant la situation des droits de l'homme au Burundi, adoptée le 6 octobre 2020, le Conseil des droits de l'homme a prié la Commission d'enquête sur le Burundi de présenter un rapport écrit complet à la quarante-huitième session du Conseil et à la soixante-seizième session de l'Assemblée générale.
2. Conformément à cette demande, le rapport de la Commission sera publié sous la cote A/HRC/48/68. Le Secrétariat a donc l'honneur de renvoyer l'Assemblée générale à ce rapport.

---

\* [A/76/50](#).

